

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

Délibération n° D-2018-407

**Fin de mise à disposition et donation de biens au Syndicat des
Eaux du Vivier**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU.

Direction des Finances

**Fin de mise à disposition et donation de biens au
Syndicat des Eaux du Vivier**

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Lors de la création du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV), la Ville de Niort a mis à disposition de cette structure différents matériels afin de lui permettre d'assurer ses compétences dans des conditions optimum.

A ce titre, plusieurs biens, listés en annexe 1, ont fait l'objet d'une mise à disposition dans le cadre de ce dispositif.

En accord avec le SEV, la Ville souhaite d'une part mettre fin à ces mises à disposition et d'autre part, en fonction des biens, soit procéder à leur réforme soit les remettre à titre gratuit au SEV.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la fin de la mise à disposition de l'ensemble des biens figurant en annexe 1 ;
- accepter de remettre à titre gratuit au SEV les biens figurant au point 1 de l'annexe 1 ;
- procéder à la mise en réforme du bien figurant au point 2 de l'annexe 1.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

Annexe n° 1 à la délibération du Conseil municipal du 27 novembre 2018
Fin de mise à disposition et donation de biens au Syndicat des Eaux du Vivier

1- Fin de mise à disposition et remise à titre gratuit au SEV des biens ci-dessous

- 002192 : MINIPELLE
Date d'acquisition : 2006
Valeur d'acquisition : 32 780 €
Valeur résiduelle : 0

- 002203 : REMORQUE DE MINIPELLE
Date d'acquisition : 2006
Valeur d'acquisition : 3 220 €
Valeur résiduelle : 0

- 002095 : CHASSIS RENAULT MIDLUM
Date d'acquisition : 2005
Valeur d'acquisition : 44 400 €
Valeur résiduelle : 0

- 002111 : RENAULT 12T POSE ELEMENTS
Date d'acquisition : 2005
Valeur d'acquisition : 580 €
Valeur résiduelle : 0

2- Fin de mise à disposition et mise en réforme du bien listé ci-dessous

- 001886 : REFRIGERATEUR
Date d'acquisition : 2003
Valeur d'acquisition : 598 €
Valeur résiduelle : 0